

AVIS PUBLIC

MODIFICATION – SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

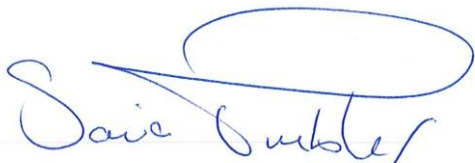
Aux contribuables de la Municipalité de Barnston-Ouest

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, et ce, en vertu de l'article 431 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27-1) que :

le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, une résolution afin de modifier la date de la tenue de la séance ordinaire du conseil du mois d'octobre 2022.

Date et heure prévue au calendrier publié en novembre 2021	Nouvelle date et heure de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest
Lundi 3 octobre 2022 à 19h00	Mardi 4 octobre 2022 à 19h00

Donné à Barnston-Ouest, ce 28^e jour du mois de juin 2022.



Sonia Tremblay
Directrice générale Greffière-trésorière